

Essentiels

pour vos déclarations de revenus

A large, vibrant yellow paint splatter graphic that serves as a background for the 'ALTERNATIVE jeunesse' text. The splatter has multiple sharp, elongated points radiating from a central area, creating a dynamic and energetic feel.

ALTERNATIVE
jeunesse

Le Relevé 5

Le Feuillet T5007

Québec 

Le Relevé 5 et le Feuillet T5007

Pourquoi recevez-vous ?

ce relevé et ce feuillet ?

Parce que vous avez obtenu, au cours de l'année 2006, une aide financière dans le cadre du projet pilote Alternative jeunesse.

Le Relevé 5, du gouvernement du Québec, et le Feuillet T5007, du gouvernement du Canada, indiquent le montant que vous avez reçu entre **le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2006** pour votre participation à ce projet.

Que devez-vous faire ?

avec ce relevé et ce feuillet ?

Vous inscrivez le montant qui figure sur le Relevé 5 dans votre déclaration de revenus du Québec et le montant qui apparaît sur le Feuillet T5007 dans votre déclaration de revenus du Canada. Pour savoir où inscrire ces montants, voyez les explications au verso du relevé et du feuillet.

Une fois les montants inscrits dans vos déclarations de revenus, vous joignez la copie du Relevé 5 à votre déclaration de revenus du Québec et vous expédiez celle-ci à Revenu Québec. Vous annexe la copie du Feuillet T5007 à votre déclaration de revenus du Canada et vous envoyez celle-ci à l'Agence du revenu du Canada.

Un ou plusieurs relevés?

Si vous avez, durant l'année 2006, obtenu une aide financière du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale dans le cadre de plusieurs programmes ou mesures, ou que vous avez effectué des remboursements au Ministère, vous recevrez plus d'un relevé d'ici la fin du mois de février 2007. Vous devez attendre d'avoir en main tous vos relevés avant de produire vos déclarations de revenus.



Voici la liste des relevés et des feuillets que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale produit pendant l'année :

- Relevé 5 et Feuillelet T5007 : Alternative jeunesse
- Relevé 5 et Feuillelet T5007 : Solidarité jeunesse
- Relevé 5 et Feuillelet T5007 : Programme d'assistance-emploi
- Relevé 5 et Feuillelet T5007 : Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement dans les régions ressources
- Relevé 5 et Feuillelet T5007 : Programme de soutien pour les travailleurs licenciés collectivement, hors des régions ressources, des secteurs du textile et du vêtement
- Relevé 5 et Feuillelet T5007 : Mesure de soutien financier aux mineures enceintes
- Relevé 1 et Feuillelet T4A : Action emploi
- Relevé 1 et Feuillelet T4A : Allocation d'aide à l'emploi d'Emploi-Québec
- Relevé 1 et Feuillelet T4A : Programme d'allocation de maternité
- Relevé 6 et Feuillelet T4E : Régime québécois d'assurance parentale

Si vous avez bénéficié d'un soutien financier de la part d'un **organisme jeunesse** dans le cadre du programme Solidarité jeunesse, vous recevrez un Relevé 5 et un Feuillelet T5007 **de cet organisme** en plus de ceux du Ministère.

Pour plus de

renseignements

Pour obtenir des renseignements sur les montants qui figurent sur le Relevé 5 ou sur le Feuillet T5007 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Communiquez avec le Bureau des renseignements et plaintes du Ministère aux numéros suivants :

- Si vous habitez la région de Québec : **418 643-4721**
- Ailleurs au Québec, sans frais : **1 888 643-4721**

Si votre Relevé 5 ou votre Feuillet T5007 du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale contient des renseignements inexacts

Communiquez avec l'agente ou l'agent responsable de votre dossier au centre local d'emploi.

Pour obtenir des renseignements sur le Relevé 5 ou sur le Feuillet T5007 d'un organisme jeunesse

Adressez-vous directement à l'organisme jeunesse.

Pour obtenir des renseignements sur votre déclaration de revenus du Québec (Relevé 5)

Communiquez avec Revenu Québec aux numéros suivants :

- Si vous habitez la région de Québec : **418 659-6299**
- Si vous habitez la région de Montréal : **514 864-6299**
- Ailleurs au Québec, sans frais : **1 800 267-6299**

Pour obtenir des renseignements sur votre déclaration de revenus du Canada (Feuillet T5007)

Communiquez avec l'Agence du revenu du Canada au numéro sans frais suivant :

- **1 800 959-7383**

www.mess.gouv.qc.ca

Emploi

Québec



Mise en garde

Ce document d'information ne peut être utilisé pour interprétation légale ou juridique.



Ce papier est fabriqué à 100 % de papier recyclé après consommation.